



Belgeo

Revue belge de géographie

2 | 2015

**Les frontières européennes, sources d'innovation/
European borders as sources of innovation**

Migrants transfrontaliers et inégalités d'accès à l'espace européen

Mise en regard de deux trajectoires socialement différenciées

Cross border migrants and unequal access to European space. The scope of two migrant trajectories

Garance Clément



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/16520>

DOI : 10.4000/belgeo.16520

ISSN : 2294-9135

Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

Référence électronique

Garance Clément, « Migrants transfrontaliers et inégalités d'accès à l'espace européen », *Belgeo* [En ligne], 2 | 2015, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/16520> ; DOI : 10.4000/belgeo.16520

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Belgeo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Migrants transfrontaliers et inégalités d'accès à l'espace européen

Mise en regard de deux trajectoires socialement différenciées

Cross border migrants and unequal access to European space. The scope of two migrant trajectories

Garance Clément

Introduction

- 1 Alors qu'elles représentent un phénomène croissant en Europe, les migrations transfrontalières restent un objet encore peu investi par les chercheurs. Que ce soit sous l'angle des *border studies* (Balogh, 2013) ou du transnationalisme (Gielis, 2009), les travaux qui s'y intéressent se concentrent souvent sur le rapport que les habitants entretiennent avec la frontière dans leurs mobilités quotidiennes (Bolzman & Vial, 2007), la construction de leur identité en contexte frontalier (Wille, 2011) ou l'organisation urbaine qui en découle (Gerber, Klein & Carpentier, 2010). Rares sont les enquêtes qui visent à saisir les trajectoires des migrants, les ressources qu'ils mobilisent et les caractéristiques sociales auxquelles ce type de mobilité renvoie. Cet article interroge les trajectoires de deux « migrants transfrontaliers » (Gerber & al., 2010) ayant quitté l'agglomération lilloise pour s'établir dans les communes frontalières belges tout en conservant leur emploi en France. A la différence de la plupart des migrations internationales de Français qui s'inscrivent dans des stratégies de carrière et un contexte d'internationalisation des entreprises (Verquin, 2002), il s'agit ici de migrations résidentielles de courtes distances.
- 2 Ces migrations, aussi appelées « mobilités résidentielles transfrontalières » (Jagodic, 2014), peuvent être interprétées comme le résultat d'un paradoxe : en parallèle de la progressive ouverture des frontières intérieures de l'Union Européenne se maintiennent de fortes disparités socioéconomiques de part et d'autre de ces frontières (Carpentier & al., 2011). D'un côté, la fonction de barrière de la frontière s'affaiblit, que ce soit

symboliquement, avec la disparition progressive des anciens postes de douane, ou matériellement, avec l'amélioration des conditions de mobilité ; de l'autre, dans les champs échappant à l'harmonisation européenne, les différences nationales sont ressenties à proximité des frontières avec une acuité particulière. L'Union Européenne, qui s'est construite en premier lieu sur l'ouverture des marchés et n'a pas dans le même temps intégré les politiques sociales et fiscales nationales (Denord & Schwartz, 2009), place de fait les Etats dans une situation de concurrence (Barbier-Gauchard, 2008 ; IRES, 2000). Les migrations transfrontalières peuvent apparaître comme l'une des conséquences de ces disparités. Si l'on regarde le cas de l'agglomération lilloise, les écarts entre les prix et les loyers des centres urbains français et ceux des communes frontalières belges comme Comines et Mouscron apparaissent particulièrement structurants, même si la Wallonie picarde a connu ces quinze dernières années une augmentation très marquée de ses prix immobiliers (+ 112% entre 1999 et 2009), qui la rapproche un peu plus des niveaux de prix français.

- 3 L'entrée par les trajectoires individuelles que nous privilégions ici permet d'aller au-delà des explications mobilisant les différentiels frontaliers pour rendre compte des migrations transfrontalières. Nous partons de l'hypothèse que les populations locales entretiennent un rapport socialement différencié avec l'espace frontalier et européen et que ce rapport peut se comprendre à l'aune de l'appartenance de classe et des trajectoires individuelles. Nous regardons comment les choix se construisent à partir de différents milieux de socialisation, des représentations et des habitudes hérités des migrants. Cette perspective permet d'interroger la réalité de la libre circulation des citoyens européens dans un territoire intra-communautaire dit « sans frontière » et de montrer que celle-ci n'est pas la même pour toutes et tous. A partir de deux trajectoires, nous montrons dans un premier temps que les migrations ont un sens social différent selon la classe sociale des enquêtés. L'analyse de cette différenciation sociale est ensuite mobilisée pour mettre en évidence des inégalités d'accès à l'espace européen. Celles-ci sont identifiables dans les modalités concrètes dans lesquelles se déroulent les migrations.

Contexte local et méthode d'enquête

- 4 Comme l'a montré Y. Miot (2012), la Communauté urbaine de Lille est marquée par de fortes divisions socio-spatiales qui se lisent notamment dans la concentration de catégories économiquement dominées comme les chômeurs et les immigrés dans certains espaces urbains, et la ville de Roubaix en particulier, tandis que la bourgeoisie investit fortement des villes comme Bondues, Marcq et Wasquehal, dont l'ensemble est souvent désigné par la population et les médias comme le « triangle BMW » pour signifier son identité de luxe (Paris, 2002). Du côté de la Belgique wallonne, les prix de l'immobilier ont également connu une augmentation importante mais ils restent, dans la plupart des communes frontalières, en deçà de ceux pratiqués en France (ADULM, 2010). Les centres urbains de ces communes se présentent comme un espace propice à l'accession à la propriété pour les ménages français éprouvant des difficultés à accéder à ce statut d'occupation côté français. Dans les communes frontalières flamandes, les prix du foncier et de l'immobilier sont moins avantageux : on y trouve une offre résidentielle de standing dans les espaces périurbains, où les prix sont parmi les plus élevés des territoires frontaliers. Ces espaces s'adressent plutôt à des niveaux de revenu supérieurs.

- 5 En 2006, plus de 25 000 Français étaient recensés dans les territoires frontaliers belges, en particulier dans la région wallonne où ils représentaient alors près de 7 % de la population (ADULM, 2010). Actuellement, dans la ville de Mouscron, cette proportion s'élève à 22 %, avec plus de 12 000 résidents français pour une population d'environ 55 000 habitants¹. Depuis les années 2000, les migrations sont assez constantes : chaque année, les services municipaux de Mouscron traitent en moyenne 500 dossiers de demande de résidence de la part de Français voulant s'installer dans cette commune.
- 6 En l'absence de données quantitatives permettant d'approcher finement ce phénomène, et dans l'optique d'interroger les trajectoires longues des migrants, l'enquête repose sur la conduite d'entretiens approfondis auprès de personnes ayant connu une migration transfrontalière au cours de leur parcours résidentiel. Dans cet article, afin de pointer précisément le rapport entre position sociale et migration, nous avons sélectionné deux trajectoires migratoires au sein d'un échantillon de 32 personnes². Alors que la majorité de nos enquêtés appartiennent aux classes moyennes, les deux migrants retenus se présentent comme des cas limites au sein du corpus, avec une trajectoire inscrite dans un milieu bourgeois, et une autre dans un milieu populaire. Ces trajectoires ne sont pas représentatives de l'ensemble des migrations transfrontalières, c'est justement leur singularité qui permet de pointer les variations qui existent dans les représentations et les pratiques de migrants et de rapprocher ces variations de leurs habitus³. Notre approche des migrations par les classes sociales et l'habitus renvoie aux travaux appartenant au courant des *Lifestyle migrations*⁴d'inspiration bourdieusienne (Benson, 2013 ; Benson & O'Reilly, 2009 ; Oliver & O'Reilly, 2010), bien que les spécificités des migrations transfrontalières empêchent de classer l'enquête directement dans son sillon⁵.

Deux trajectoires migratoires

Christophe, entre sécession résidentielle et fiscale

- 7 La première trajectoire est celle de Christophe, âgé d'environ 45 ans, gérant d'une société commerciale basée dans le centre de Lille, ville dans laquelle il a grandi. Cette personne a été rencontrée par l'intermédiaire de la belle-fille d'un de ses amis proches, dentiste à Lille, et m'a été présentée en amont comme faisant partie des « hauts revenus et hauts patrimoines résidentiels et professionnels » de cette région. La situation dans laquelle se déroule l'entretien renseigne la trajectoire sociale de l'enquêté. L'échange a lieu sur son lieu de travail, à son bureau, dans un espace ouvert dans lequel travaille aussi sa secrétaire, présente durant tout l'entretien et à qui il s'adresse durant notre conversation pour un motif professionnel. Christophe m'a fait monter dans les locaux en frappant au carreau d'une baie vitrée au premier étage, me regardant de haut au propre comme au figuré. Il m'offre un siège et me signale immédiatement qu'il a peu de temps à m'accorder. Les réponses qu'il m'accorde sont lapidaires, et l'entretien très rapidement écourté. Il est par ailleurs renégocié à deux reprises par des retournements de la situation d'enquête, dans lesquels Christophe se met à m'interroger sur ma position d'étudiante et la manière dont j'ai obtenu son numéro de téléphone.

« Christophe : Et ça vous faites une étude là-dessus ? Vous pour... Une école de commerce vous faites ?

Enquêtrice : Non je fais de l'urbanisme.

Christophe : Ah vous faites de l'urbanisme...

[...]

Christophe : elle est où votre école ?

[...]

Christophe : et comment ça se fait que vous connaissiez Henri [son ami dentiste] ? »

- 8 L'échange laisse transparaître une nette relation de domination et une suspicion liée au fait que l'enquêtrice est en décalage par rapport au milieu de l'élite économique auquel appartient Christophe, diplômé d'une école de commerce parisienne.
- 9 Cette position sociale est rendue encore plus manifeste par son rapport au logement. Avant de s'installer en Belgique, Christophe était propriétaire d'un logement construit sur un terrain de 2 500 m² à Wasquehal, situé « sur le boulevard », qui est la grande artère traversant la ville et reliant Lille à Roubaix et Tourcoing. On y trouve des biens immobiliers de luxe, à proximité d'une offre scolaire de standing, avec la présence d'une école privée bilingue. Au début des années 2000, lorsque sa femme et lui décident de déménager, ils voient dans la Belgique une opportunité à la fois résidentielle et fiscale. Ils accèdent en effet à un terrain à bâtir plus grand (de 2 hectares) et pour lequel ils paient des taxes moins élevées qu'en France⁶. Christophe n'a plus à payer la CSG et de son côté, la femme de Christophe peut revendre sa pharmacie sans avoir à s'acquitter des impôts sur les plus-values qu'elle aurait eu à payer en France. Suite à leur divorce, ils revendent la maison et Christophe en fait construire une nouvelle, celle qu'il occupe au moment de l'entretien, d'une surface de 200 m² et avec un jardin d'un hectare. L'enquêté se distancie néanmoins des « nombreux Français qui s'installent en Belgique pour des raisons fiscales » et insiste sur son rapport affectif à la Belgique et à son logement (« On a pu se construire une maison, pour le même prix, une grosse maison, vachement sympa » ; « J'aime bien être en Belgique, j'aime bien les Belges, je trouve que la campagne est très belle là où je suis et... et puis les gens sont très gentils. ») Il valorise également ses liens d'amitié avec des Belges, autant Flamands que Wallons, et ses voyages « à Bruxelles, à Gand, à Bruges et sur la côte belge », pour légitimer sa présence en Belgique et montrer qu'il ne s'agit pas d'un choix dicté par des intérêts uniquement financiers.
- 10 La trajectoire migratoire de Christophe relève donc d'une logique d'optimisation à partir d'une situation déjà très privilégiée. En plus du bénéfice matériel et financier qu'offre l'installation en Belgique, celle-ci s'inscrit dans la recherche d'espaces plus exclusifs, aux surfaces imposantes, dans le rural riche du Nord de Tournai, en Wallonie.

Samia, déçue du transfrontalier

- 11 Anissa, avec qui un entretien a d'abord été réalisé, a proposé de me présenter Samia, une de ses proches amies, en organisant une rencontre chez elle. La situation d'entretien, très conviviale, qui s'étend dans l'après-midi autour d'un goûter partagé à trois autour d'une grande table, permet de questionner les trajectoires en profondeur et de les confronter. Au départ très similaires, elles aboutissent pour l'une à l'installation en Belgique et pour l'autre au maintien en France, à proximité de la frontière. Cette bifurcation permet de mieux comprendre ce qui distingue les migrants transfrontaliers des habitants « sédentaires ».
- 12 Nées dans les années 1960, Anissa et Samia ont toutes deux grandi à Roubaix dans le même quartier, auprès de parents algériens, ouvriers dans le textile. Aucune des deux n'a de diplôme du supérieur mais elles ont chacune des compétences artisanales dans le secteur textile. A la différence d'Anissa, Samia n'a pas connu les maisons de courée, l'habitat ouvrier très présent à Roubaix et Tourcoing, ce qu'elle explique par les relations

que son père entretenait avec des patrons leur venant en aide pour les loger. Cette position privilégiée par rapport à son milieu d'origine se retrouve aussi dans son rapport à la Belgique. Adolescente, les deux enquêtées ont fréquenté régulièrement Mouscron pour ses bars et ses boîtes de nuit plus développées et accessibles qu'en France. Samia, déjà en couple et ayant décohabité, joue alors le rôle de frondeuse vis-à-vis de ses amies encore tenues par leurs parents.

« Samia : Bon ben moi j'étais déjà... je dirais presque émancipée (elle rit). Moi je vivais déjà... la vie à l'extérieur...

Anissa : à la belge.

Samia : ... Et elles [Anissa et ses amies], elles étaient là parce que je venais leur apporter des choses etc. Donc elles rêvaient en fait.

Anissa : oui, nous on était très serrées. [En chuchotant] On pouvait pas sortir [elle mime un geste d'interdiction].

Samia : Mais donc c'est vrai que pour elles, elles pensaient que j'étais *très très* libre par rapport à elles. »

- 13 On comprend ici que la Belgique représente à la fois l'interdit et l'affranchissement vis-à-vis de l'autorité parentale. Cela permet d'envisager les espaces résidentiels situés à proximité de la frontière comme des contextes de socialisation frontalière qui marquent la trajectoire résidentielle. Celle de Samia apparaît plus particulièrement structurée par ces premières expériences transfrontalières que celle d'Anissa. Dans les deux extraits d'entretien suivants, on comprend que la migration de Samia, tout en s'inscrivant dans une tradition locale, permet de retrouver une impression de liberté et d'originalité, et de renouer avec un milieu social et culturel ayant marqué le passage à la vie adulte.

« Je suis née sur Roubaix, mais bien entendu la frontière nous a toujours attirés, nous les adolescents étant donné que bon... y'a beaucoup de boîtes, y'a beaucoup de trucs culturels. Donc voilà on a déjà dans notre jeunesse flirté avec les frontières, donc on a une connaissance. Donc certainement ça, ça nous a un petit peu attirés à aller vers la Belgique. Même pour s'y installer. »

« T'es avec ton copain et tu vas dire : « on viendrait pas habiter ici ? » C'est instinctif, c'est un coup de cœur et puis on trouve que c'est facile. A notre époque c'était facile. « Ah vous voulez acheter ? », « oui », « vous voulez... louer ? », « oui ».

« Voilà il vous faut tel, tel document », paf c'est bon ! On y est déjà. Donc immigrer... pour nous à l'époque pour nous c'était pas un problème, on était nomades, on n'avait pas peur. »

- 14 Les trajectoires des deux enquêtées se distinguent ensuite par les différences sociales qui existent dans leur mise en couple et dans les choix résidentiels qui en découlent. Anissa épouse un entrepreneur venant d'une famille de la bourgeoisie de Croix, ville cossue, avec qui elle achète une grande maison de deux étages à Tourcoing, tandis que Samia se lie à un fonctionnaire de la poste, fils de douanier avec qui elle loue un appartement à Menin, en Flandre, puis achète une maison dans le centre-ville de Mouscron, en Wallonie. L'arrivée en Belgique et la découverte des prix immobiliers avantageux l'incitent à passer de la location à l'achat alors qu'ils ne l'avaient pas envisagé jusque-là à cause de leurs faibles ressources.

« Et puis là ben on s'est retrouvé sur le terrain d'achat, mais... c'était pas préparé... c'était pas... On n'avait pas... mûri la chose, donc je crois qu'on a fait un achat précipité quand même. D'abord on n'a pas visité beaucoup de maisons, on n'avait pas l'idée de ce qu'on recherchait à part qu'on voulait le jardin ça on... ça c'était sûr. Et on a visité deux maisons et on a tablé sur une. Sur Mouscron. »

- 15 Si Samia envisage d'abord la migration comme une aventure socialement valorisante, elle se trouve progressivement captive dans son expatriation. L'entretien fait ressortir une

distinction nette entre la période du projet résidentiel et celle qui consiste en une adaptation laborieuse aux spécificités du système belge. A la manière des « pionniers prisonniers » identifiés par Anne Lambert (2012), bloqués dans leur parcours résidentiels et subissant un fort sentiment de déclassement social, la trajectoire de Samia renvoie à toute une catégorie de « déçus du transfrontalier » qui voient le statut résidentiel nouvellement acquis en Belgique rogné par une série de déconvenues. D'abord, l'arrivée plus massive de Français dans les communes frontalières comme Mouscron est vécue comme une perte d'exotisme et du privilège de l'expatriation (« C'est plus pareil, ne serait-ce qu'au niveau des fréquentations, au niveau des gens, heu... y'a eu un cumul de beaucoup de Français etc. qui sont venus en Belgique. Donc on a eu l'impression à un moment donné l'impression qu'on était pratiquement plus en Belgique. »). Ensuite, les variations de la fiscalité et les coûts imprévus du logement viennent remettre en cause le caractère audacieux et stratégique de l'expatriation. Soutenir une position de propriétaire en Belgique s'avère plus difficile que prévu. Alors que la migration vers la Belgique s'est faite avec allant, la perspective d'un retour en France évoquée par Samia, est beaucoup plus contrainte du fait de l'écart de prix et de loyers et en raison des ressources engagées dans le projet résidentiel et social initial. Comme le montre l'extrait d'entretien suivant, les espaces auxquels Samia pourrait accéder, qui sont les quartiers populaires dans lesquels elle a grandi, sont devenus des figures repoussoirs.

« Ben on s'aperçoit que finalement on aurait mieux fait peut-être, de se serrer la ceinture et acheter en France, que acheter en Belgique. Voilà, mais maintenant on y est, bon on peut pas... Bien que, à notre âge, on se pose la question, du moins moi je me pose la question de s'il faudrait pas vendre, et essayer d'acheter un peu plus petit, et peut-être partir en France. Mais où en France ? Parce que pour nous la France... c'est plus ce que c'était avant, ne serait-ce que Roubaix. C'est défigurée, c'est sale. c'est transformé... ça correspond plus du tout à ce qu'on a connu de Roubaix. »

- 16 La trajectoire de Samia montre que la migration transfrontalière ne renvoie pas qu'à des logiques d'optimisation basées sur les différentiels frontaliers, mais aussi à des dispositions favorables acquises au sein d'un milieu populaire, par la transgression des interdits sociaux et familiaux et réactualisées à l'âge adulte dans un projet résidentiel de couple. Elle montre aussi que la migration en Belgique n'intervient pas que dans des trajectoires sociales ascendantes et peut bloquer un parcours résidentiel.

Inégaux dans l'expatriation

Rapports aux guichets du transfrontalier

- 17 Ces deux trajectoires migratoires montrent comment la frontière peut à la fois représenter une ressource et une entrave selon l'appartenance sociale des migrants. Si la Belgique est vue par l'ensemble des enquêtés migrants comme un moyen d'échapper aux marchés immobiliers plus tendus côté français et de les inscrire dans une mobilité résidentielle ascendante, sa réalisation concrète varie selon les ressources dont ils disposent. L'installation en Belgique nécessite en effet une série de passages obligés par des « guichets » de l'administration publique (Spire, 2012) et de mise en contact avec des acteurs « intermédiaires » (Bonneval, 2014) qui conduisent à l'installation dans le logement. Ces interactions sont elles-mêmes socialement différenciées et produisent des représentations nuancées sur l'accessibilité à l'espace européen. Ainsi, Christophe

bénéficie dans sa migration de l'appui de son notaire qui le guide dans ses choix résidentiels et fiscaux. A aucun moment il n'évoque l'idée de migration. Au contraire, il relativise la dimension internationale de son choix (« Non mais, vous regardez la carte, je veux dire, entre être à Roubaix ou en Belgique c'est pareil hein ! ») et souligne la maîtrise qu'il a eu sur sa mobilité (« Je ne suis pas allé dans le flou, je savais ce que je faisais »). L'enquête révèle plus généralement que les migrants qui détiennent d'importants capitaux économiques et culturels sont ceux qui montrent une plus grande aisance vis-à-vis des aspects juridiques et administratifs de l'expatriation, soit parce qu'ils acquièrent plus facilement un savoir-faire (comme c'est le cas pour un des enquêtés, cadre marié à une directrice d'école, qui suite à son installation en Belgique envisage d'écrire un livre sur le sujet), soit parce qu'ils ont un réseau social étendu en France et en Belgique, qui leur permet de palier aux difficultés de la migration.

- 18 En l'absence de ressources équivalentes, les moins dotés se mobilisent sur les forums en ligne ou se déplacent dans les guichets administratifs. La fiscalité et l'accès aux aides sociales restent les domaines les plus complexes et mouvants sur lesquels les habitants frontaliers peinent à développer un savoir fiable et précis. La recherche d'informations sur les conditions dans lesquelles s'effectue la migration peut dans de rares cas donner lieu à des mobilisations collectives qui s'inscrivent dans une lutte contre les évolutions de l'Union Européenne. L'extrait d'entretien suivant montre comment Samia met en rapport les complexités de sa vie d'immigrée en Belgique avec les structures de l'Union Européenne.

« Moi je suis très en colère au fond de moi-même, hein, attention. Très en colère sur le système qu'on a imposé, qu'on a mis en place. Cette histoire d'Europe qui est chaotique ! C'est une chaise avec un pied en moins. Parce que de toute façon y'a plusieurs politiques qui nous le disent, qui disent : « ben y'a plein de trucs qui tiennent pas la route ! » Les gens ont leur a demandé d'aller voter d'abord, et après on a eu un petit livret. Et ce livret j'essaye de le lire. A la page une on vous dit « chapitre un », et après on vous dit « reportez-vous au chapitre quatre ». On va au quatre, c'est le contraire du chapitre un. Alors là on s'est foutu de notre poire hein, faut arrêter. »

- 19 Si Samia a fondé une association de défense des intérêts des travailleurs frontaliers de la Poste, ces initiatives restent assez peu développées. Contrairement aux analyses avancées par Philippe Hamman (2006) dans le cas des frontaliers de l'est de la France, l'agglomération lilloise est un espace dans lequel les travailleurs et les résidents frontaliers sont peu organisés politiquement, n'ont pas de structure de revendication propre, et bénéficient inégalement du soutien de syndicats.

Une certaine approche de la libre circulation

- 20 On note donc que tout le monde ne peut pas jouer et se jouer de la frontière dans les mêmes conditions. A l'idée d'une Europe ouverte et libre d'accès s'oppose parfois une réalité des frontières violente. Des cas d'expulsion de familles françaises installées en Belgique retiennent désormais l'attention dans les médias. Il s'agit de familles modestes dont on considère qu'elles représentent « une charge déraisonnable pour le système d'aide sociale du royaume »⁷. Cette expulsion de ressortissants d'un Etat membre n'est pas propre à la Belgique et tire son fondement du droit européen, comme le montre cette directive de 2004⁸ :

« Il convient cependant d'éviter que les personnes exerçant leur droit de séjour ne deviennent une charge déraisonnable pour le système d'assistance sociale de l'État membre d'accueil pendant une première période de séjour. L'exercice du droit de séjour des citoyens de l'Union et des membres de leur famille, pour des périodes supérieures à trois mois, devrait, dès lors, rester soumis à certaines conditions. »

« Des limitations à l'exercice du droit de circuler et de séjourner librement justifiées par des raisons d'ordre public, de sécurité publique ou de santé publique sont permises par le traité. »

- 21 Comme l'explique la personne chargée d'enregistrer les demandes de résidence des étrangers à Comines, en Wallonie, ces éléments du droit et ces possibilités d'expulsions sont rarement connus des migrants frontaliers. En n'évoquant pas le plafond de revenus nécessaire pour élire résidence en Belgique, des acteurs de la migration comme les agences immobilières ou les banques véhiculent une fausse image des possibilités de mobilité et du droit de séjour au sein de l'Union Européenne. L'intérêt porté aux frontières intra-européennes et aux mobilités de courte distance, à la fois mobilités résidentielle et migrations internationales, permet donc de relativiser l'idée largement admise d'un espace intérieur européen sans frontière, et vient rappeler la différence qui perdure entre la liberté de circulation et la liberté d'établissement.
- 22 Claire Rodier (2001) souligne en effet la manière dont malgré les évolutions du droit européen, une certaine conception de la liberté de circuler perdure dans les Traités. Partant d'une conception libérale de l'espace européen, la liberté de circulation a initialement été offerte aux travailleurs, comme condition indispensable pour la réalisation d'un marché commun. Progressivement ouverte aux « personnes » et étendue au droit de « séjour », cette liberté comprend toujours des restrictions, comme celle qui impose aux non-actifs d'apporter la preuve de ressources suffisantes pour s'établir dans un autre Etat membre. Par ailleurs, pour les citoyens d'Etats non-membres de l'Union Européenne, la liberté de circulation, telle qu'elle est offerte par la convention de Schengen, se traduit par la possibilité de circuler dans l'espace Schengen pendant trois mois, mais ne garantit pas le droit de séjour. Elle s'assortit ensuite de « mesures compensatoires à l'ouverture des frontières » et d'une « appréhension essentiellement policière de la question » de la circulation des personnes (Rodier, 2001, p. 40).

Conclusion

- 23 Si les effets de discontinuité imputés à la frontière sont bien au cœur des choix migratoires des habitants frontaliers, ceux-ci sont à rapprocher des dispositions héritées et acquises dans des milieux sociaux distincts. Alors que la socialisation bourgeoise de Christophe l'engage à rechercher des espaces exclusifs, la quête de distinction de Samia passe par une logique transgressive et un surclassement résidentiel rapide. On voit ensuite que face à la frontière et à l'espace transfrontalier européen, les habitants formulant des projets de mobilité ne sont pas tous également dotés. Si on se demande à qui profite la frontière actuelle, il apparaît clairement qu'elle bénéficie aux plus aisés qui jouent de ses différentiels pour maximiser leur position et n'ont pas à s'inquiéter des dispositions du droit qui pourraient les exclure du privilège de la libre circulation. De leur côté, les catégories populaires se trouvent dans des situations plus difficiles, limitées par les politiques migratoires belges qui exigent un certain niveau de ressources pour la domiciliation dans le pays. En définitive, la réalité des frontières intra-européenne est

plus complexe qu'il n'y paraît. Celles-ci restent distinctives et continuent de créer différents statuts de citoyens selon leur degré d'accès à l'espace européen. Les nouvelles préoccupations sécuritaires ont toutes les chances de renforcer ces distinctions.

BIBLIOGRAPHIE

- AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE METROPOLE (2010), *Les marchés du logement dans les territoires belges de l'Aire Métropolitaine de Lille*, Lille.
- AUTHIER J.-Y. (dir.), BIDEZ J., COLLET A., GILBERT P., STEINMETZ H. (2010), *Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles*, Paris, Rapport pour le PUCA, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer/Groupe de recherche sur la socialisation, Université Lyon 2.
- BALOGH P. (2013), "Sleeping abroad but working at home: crossborder residential mobility between transnationalism and (re)bordering", *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography* 95, 2, pp. 189-204.
- BARBIER-GAUCHARD A. (2008), « La concurrence fiscale dans l'Union européenne. Les politiques budgétaires confrontées à la mobilité », *Politique étrangère*, 2, Eté, pp. 385-400.
- BENSON M. (2013), "Living the 'Real' Dream in la France profonde? Lifestyle, Migration, Social Distinction, and the Authenticities of Everyday Life", *Anthropological Quarterly*, 86, 2, pp. 501-526.
- BOLZMAN C., VIAL M. (2007), *Migrants au quotidien : les frontaliers. Pratiques, représentations et identités collectives*, Editions Seismo, Zurich et Genève, 261 p.
- BOURDIEU P. (2000), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Editions du seuil.
- CARPENTIER S., GENGLER C., GERBER P. (2011), « La mobilité résidentielle transfrontalière entre le Luxembourg et ses régions voisines : un panorama », *Géo-Regards*, 4, Neuchâtel, Presses Universitaires Suisses.
- CARPENTIER S. (2012), « Cross-border local mobility between Luxembourg and the Walloon Region: an overview », *European Journal of Transport and Infrastructure Research*, 12, 2, pp. 198-210.
- DENORD F., SCHWARTZ A. (2009), *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, Paris, Ed. Raisons d'agir, 138 p.
- GERBER P., KLEIN O., CARPENTIER S. (2010), *Mobilité locale et périurbanisation transfrontalière*, CEPS/Instead, Working paper N° 2010-22.
- HAMMAN P. (2006), *Les travailleurs frontaliers en Europe: mobilités et mobilisations transnationales*, Paris, Editions L'Harmattan, 264 p.
- HAMEZ G. (2004), « Du transfrontalier au transnational : approche géographique. L'exemple de la frontière franco-belge », thèse de doctorat en géographie à l'Université de Paris I.
- INSTITUT DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES (2000), *Les marchés du travail en Europe*, Paris, La Découverte « Repères ».
- JAGODIC D. (2014), "Cross-border residential mobility in the Italian-Slovenian borderland: a transnational laboratory for the creation of European space", in BUFON M., MINGHI J., PAASI A.,

The New European Frontiers: Social and Spatial. (Re) Integration Issues in Multicultural and Border Regions, Cambridge Scholars Publishing, 375 p.

MIOT Y. (2012), « La ségrégation socio-spatiale dans la métropole lilloise et à Roubaix : l'apport des mobilités résidentielles », *Géographie, économie, société*, 14, 2, pp. 171-195.

OLIVER C., O'REILLY K. (2010), "A Bourdieusian analysis of class and migration: habitus and the individualizing process", *Sociology*, 44, 1, pp. 49-66.

PARIS D. (2002), « Lille, de la métropole à la région urbaine », *Mappemonde*, 66, 2, pp. 1-7.

RAINHORN J. (2008), « Le Nord-Pas de Calais, une région frontalière au cœur de l'Europe », *Hommes et migrations*, 1273, mai-juin, pp.18-34.

RERAT P., WASTL-WALTER D. (dir.) (2011), « Mobilités et développement transfrontalier », *Géo-Regards, Revue Neuchâteloise de géographie*, 4, Neuchâtel, Editions Alphil-Presses universitaires suisses, pp. 153-168.

VERQUIN B. (2002), « Français à l'étranger : des itinéraires de plus en plus complexes, concentrés dans des pays développés ou à "forts potentiels", *Espace, populations, sociétés*, 1-2, Géographie et population, pp. 99-108.

WILLE C. (2011), « Etrangers familiaux. Représentations et statut des travailleurs frontaliers au Luxembourg », in KOUKOUTSAKI-MONNIER A. (dir.), *Représentations du transfrontalier*, Presses Universitaires de Nancy, Questions de communication, Série Actes 12.

NOTES

1. Source : SPF Economie, 2011, données en ligne (http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/population/population_par_nationalite_sexe_superficie_et_densite.jsp).

2. A ce stade, l'échantillon est composé de 18 femmes et 14 hommes, majoritairement actifs et âgés de 35 à 50 ans, à l'exception de 4 retraités de plus de 65 ans. Les enquêtés en couple avec enfants sont majoritaires ; le ou la conjoint(e) a été interrogé(e) lorsque cela a été possible. L'échantillon est dominé par les professions intermédiaires de l'enseignement, de la fonction publique et des milieux socio-culturels. Il comprend aussi quelques cadres moyens et supérieurs, ainsi que des représentants de la « petite » fonction publique (agent de catégorie C), des commerçants et des artisans modestes. L'échantillon est donc globalement orienté vers l'étude des comportements résidentiels des classes moyennes.

3. On parle ici d'habitus au sens de « loi immanente, déposée en chaque agent par la prime éducation », travail d'inculcation et d'appropriation nécessaire pour que les structures objectives de la société parviennent à se reproduire et se maintenir sous la forme de dispositions et de pratiques (Bourdieu, 2000).

4. Il s'agit d'un ensemble d'enquêtes analysant les logiques sociales de la relocalisation des classes moyennes et supérieures recherchant un meilleur mode de vie au sein des pays développés (Benson & O'Reilly, 2009).

5. Contrairement aux migrations internationales enquêtées dans les travaux des Lifestyle migrations, il n'y a pas de rupture nette avec le milieu quitté, et les migrants ne cherchent pas à se réinventer à l'étranger.

6. Il s'agit du précompte immobilier, indexé sur le revenu cadastral, dont l'importance varie selon la région considérée (il est plus élevé en Flandre qu'en Wallonie).

7. Il s'agit d'un ensemble d'enquêtes analysant les logiques sociales de la relocalisation des classes moyennes et supérieures recherchant un meilleur mode de vie au sein des pays développés (Benson & O'Reilly, 2009).

8. Directive 2004/38/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres, modifiant le règlement (CEE) n° 1612/68 et abrogeant les directives 64/221/CEE, 68/360/CEE, 72/194/CEE, 73/148/CEE, 75/34/CEE, 75/35/CEE, 90/364/CEE, 90/365/CEE et 93/96/CEE (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

RÉSUMÉS

L'article interroge le phénomène des « migrations transfrontalières » sous l'angle des différences sociales qu'elles mettent en jeu. Il étudie plus particulièrement les trajectoires de deux migrants Français ayant quitté l'agglomération lilloise pour s'établir dans des communes frontalières belges. La première partie montre que les migrations ont un sens social différent selon la classe sociale des enquêtés. L'analyse de cette différenciation sociale est ensuite mobilisée pour mettre en évidence des inégalités d'accès à l'espace européen. En conclusion, nous montrons que les migrations transfrontalières entre la France et la Belgique, loin d'être un mouvement uniforme, témoignent des inégalités d'accès et d'appropriation de l'espace européen par les populations frontalières.

This paper looks into cross border migrations from the scope of the social differences they unveil. It focuses on the case of two French migrants having left Lille's surroundings to settle in Belgian border cities. The first part shows that the meaning and social value of migrations vary according to the social class of migrants. This social distinction is then used to expose inequalities in the way people can access European space. To conclude, cross border migrations between France and Belgium, far from being an homogeneous flux, show the unequal access border citizens have to the European area.

INDEX

Mots-clés : frontière, trajectoire résidentielle, inégalités, classes sociales

Keywords : border, migration, mobility, residential strategy, social classes

AUTEUR

GARANCE CLÉMENT

Lab'Urba – Université Paris Est, garanceclement@gmail.com